



COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES  
COMMUNIQUÉ AUX MEMBRES

## Les événements à venir durant les prochains mois...

BOUCHERVILLE, le 19 juin 2002 - L'assemblée générale annuelle des membres du SPSI a été tenue le lundi 10 juin dernier et plus de 90 membres ont participé à cette réunion. Nous sommes satisfaits de la forte participation à cette assemblée et tenons à remercier tous les participants qui ont contribué aux débats. Par ailleurs, comme cela est de coutume, l'assemblée a désigné les officiers du Bureau pour l'année 2002-2003. Il s'agit de :

- Jean-Marc Pelletier - Président
- Michel Trudeau - Vice-président
- Sylvain Riendeau - Vice-président
- Jean-Luc Fihey - Secrétaire
- Louis Brossard - Trésorier

Quoique l'année qui s'amorce annonce plusieurs dossiers majeurs, nous mettrons également l'emphase sur le dossier des avantages sociaux (AVCB, AVCC, AVCS, Croix-bleue,...) ainsi que sur la poursuite des discussions concernant l'avenir du LTE.

### **Assurance vie collective de base (AVCB) – Hausse des primes de 12,1%**

Lors d'une rencontre d'information avec des représentants du SPSI, la Direction a présenté le bilan opérationnel du programme AVCB, un programme d'assurance obligatoire dont les primes sont ajustées, sur une base annuelle, selon l'évolution des prestations versées au cours de l'année précédente. Ainsi, l'évolution de ce programme fait en sorte que des augmentations de primes de 12,1% sont requises afin de combler les besoins immédiats et prévisibles de ce programme.

En ce qui concerne les années à venir et tel que cela vous a été rapporté à pareille date, l'an dernier, des hausses substantielles de primes sont à prévoir dans ce régime, hausses résultant du

faible niveau d'embauche à Hydro-Québec et de l'augmentation de l'âge moyen des participants au programme AVCB.

### **Assurance vie collective complémentaire (AVCC) – Diminution des primes de 5%**

Lors de la rencontre d'information concernant le programme AVCB, la Direction a également présenté le bilan opérationnel du programme AVCC, un programme d'assurance facultatif dont les primes sont fonction de l'âge de l'assuré et qui sont ajustées, sur une base annuelle, selon l'évolution des prestations versées au cours de l'année précédente. L'évolution du programme AVCC fait en sorte que ce régime a opéré à nouveau l'an dernier en mode de "surplus" et les primes seront diminuées de 5% pour l'année en cours. Rappelons que, à pareille date l'an dernier, la Direction annonçait une réduction de 5% des primes versées dans ce programme et que la diminution des primes avait été mise en vigueur en juillet dernier.

Par ailleurs, il est à noter qu'un important surplus d'opération a été cumulé, pour le programme AVCC, durant les années antérieures et la Direction étudie présentement différents scénarios afin de restituer les trop-perçus de ce programme aux souscripteurs du régime AVCC.

### **Les choses ne vont pas bien... une absence pour raison de maladie se profile à l'horizon... parlez-nous en !**

Récemment, plusieurs membres du SPSI se sont vus accorder des absences pour raison médicale et il apparaît que la situation ne va pas en s'améliorant. Dépressions nerveuses, fatigue au travail, manque de motivation soutenu, stress lié à l'emploi, les cas se multiplient et la tendance devient inquiétante. Et le phénomène n'est pas limité à la population de l'IREQ et du LTE dans la mesure où nos confrères ingénieurs observent le même phénomène dans leur population, avec des cas de violence verbale de plus en plus fréquents et l'appréhension de situations qui pourraient également dégénérer en violence physique.

Lorsque vous sentez que les "choses ne vont plus", contactez les autorités médicales d'Hydro-Québec mais n'oubliez pas de contacter également le Syndicat. Notre conseillère, Mme Johanne Laperrière, vous fournira guides et conseils durant ces moments difficiles et assurera un suivi durant votre absence ainsi que lors de votre retour au travail. **Les informations sont traitées de façon confidentielle** et le fait de prendre conseil auprès du Syndicat peut éviter des situations malheureuses ou des quiproquos durant cette période.

Ca ne vas pas bien ? Appelez-nous ! Nous sommes là pour vous aider.

### **Les dossiers qui devront être traités durant les prochains mois**

Voici les dossiers sur lesquels nous nous pencherons, de façon prioritaire, durant les prochains mois, dossiers qui s'ajoutent à la liste des dossiers en cours :

- la négociation dans le dossier des filiales

- la finalisation du dossier du rachat des années RRHQ pour les contractuels
- l'arbitrage du dossier AVCS
- la réorganisation du laboratoire LTEE
- la réorganisation des laboratoires Grande Puissance, Haute Tension ainsi que du Simulateur
- la mise en marche du processus pour le renouvellement de notre convention collective

Le menu s'annonce chargé pour les prochains mois mais les membres du Bureau feront tous les efforts requis afin que les dossiers évoluent rapidement. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ces dossiers selon les développements qui surviendront.

### **Pour nous rejoindre**

Secrétariat du SPSI  
210, boul. de Montarville  
Bureau 3014  
Boucherville (Québec)  
J4B 6T3  
Tél : (450) 449-9630  
1-877-449-9630 (sans frais)  
Fax : (450) 449-9631  
Courriel : [secretariat@spsi.qc.ca](mailto:secretariat@spsi.qc.ca)  
Page Web : [www.spsi.qc.ca](http://www.spsi.qc.ca)

Le Bureau du Syndicat